

SAINT-GERVAIS

Le pastoralisme au centre des débats du conseil municipal



L'unité pastorale d'Hermance, représentant 90 hectares de surface utilisable, est louée à un groupement pastoral. Photo Le DU/E-P.M.

Les élus saint-gervolains se sont réunis, mercredi soir, pour une courte séance de travail consacrée en grande partie au foncier et à l'agriculture. Ainsi, le bilan des acquisitions et des cessions effectivement réalisées en 2017 fait apparaître un gain pour la commune de 88 039 m² de terrain, acquis pour un coût de 365 000 €.

De son côté, la Ville a cédé à la Semcoda la propriété située rue du Mont-Lachat, comprenant 1 381 m² de terrain, pour un montant de 430 000 €, afin de réaliser un hôtel 4 étoiles.

Une partie des terrains acquis sera gardée en réserve foncière, tandis que le reste permettra de réaliser des travaux de voirie ou de conserver la vocation agricole de terres soumises ensuite à bail auprès d'agriculteurs de la commune. L'opposition s'est abstenue de voter cette délibération.

Autre gros sujet de la soirée, la validation des nouveaux contrats relatifs aux alpages communaux. « Nous avons procédé à une remise à plat des conventions liant la commune aux localités, en colla-

boration avec la Société d'économie alpestre. Nous avons rencontré les agriculteurs pour travailler sur différents projets » explique Monique Ract, conseillère municipale déléguée aux alpages, à la forêt et aux sentiers.

Les jeunes agriculteurs privilégiés par la commune

Une quinzaine de ces nouveaux contrats étaient donc présentés au conseil municipal pour être d'ores et déjà validés. « Nous avons souhaité

aussi, par ce travail, réactualiser les documents et privilégier les jeunes agriculteurs afin de dynamiser le pastoralisme sur le territoire » complète le maire Jean-Marc Peillex, qui ajoute qu'un projet de réhabilitation de l'alpage de Joux est à l'étude afin de se réapproprier le secteur par l'activité pastorale.

Ce projet pourrait bénéficier d'importantes subventions du Département, de la Région et même de l'Europe. À terme, cet alpage pourrait accueillir des vaches et des chèvres, uti-

les pour le débroussaillage. Les occupants auraient la possibilité de fabriquer sur place et de vendre, mais aussi de circuler plus facilement entre le site et la vallée.

« Nous avons la chance d'avoir deux jeunes qui veulent s'installer » informe encore le maire. Comme la commune a planifié également la réalisation d'un lac dans ce secteur, elle pourrait profiter des travaux pour installer les réseaux nécessaires à la réhabilitation de l'alpage.

Evelyne PERINET-MARQUET

L'INFO EN +

LES CHIFFRES DU DERNIER RECENSEMENT

■ Le recensement de la population s'est déroulé en janvier, non sans difficultés compte tenu des conditions météorologiques ou de problèmes techniques, mais aussi parfois du refus de certains habitants. Les 12 agents recenseurs, recrutés là aussi avec difficultés, avaient 8 541 logements à visiter dont 5 865 résidences secondaires. Au final, la commune se compose de 5 478 habitants, soit une baisse de 68 personnes par rapport à 2013. « C'est un résultat stable pour une station » commente Véronique Clévy, conseillère municipale en charge du dossier.

■ La population se répartit comme suit : 3 384 habitants à Saint-Gervais, 1 842 au Fayet et 252 à Saint-Nicolas de Véroce.